



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Construction et aménagement

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Construction et aménagement

Dénomination nationale : SP3-Génie civil et construction

Demande n° S3LP130004119

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie « Robert Schuman » à Illkirch
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : FHNW Muttenz Suisse et Hochschule Karlsruhe, Allemagne
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP3-Génie civil, construction, bois

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2001, cette licence professionnelle (LP) est portée par l'Institut universitaire de technologies « Robert Schuman », et localisée à Illkirch. Elle forme des collaborateurs capables de participer à l'ingénierie des projets du bâtiment et des travaux publics, de gérer l'aspect financier des chantiers, de piloter l'avancement de travaux, d'appliquer les nouvelles technologies, notamment de basse consommation d'énergie. Les métiers visés sont ceux de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de chargé de projet, de responsable de programme, de suivi et de coordination de travaux dans le bâtiment.

Cette formation ne fonctionne qu'en alternance (par contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) et comporte un parcours tri-national en sept semestres, bénéficiant d'un financement Interreg IV, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur allemand Hochschule de Karlsruhe et suisse FU Muttenz de Bâle. Les étudiants, par tiers allemands, français et suisses, y suivent sept semestres de formation, les deux premiers à Strasbourg, les deux suivants à Bâle, un cinquième en stage en entreprise et les deux derniers à Karlsruhe. Au terme de la formation, ils obtiennent avec la licence le Bachelor allemand. Par ailleurs, la licence est nouvellement déclinée en deux autres parcours : *Bâtiment* et *Infrastructure*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette LP fait partie d'une offre de formation de génie civil particulièrement riche, portée par l'IUT « Robert Schuman », comprenant également la LP *Energie et confort* et la LP *Construire écologique*, ouverte en 2011. Elle compte un public élevé. La formation apparaît largement comme un diplôme de poursuite d'études pour les étudiants du DUT *Civil*, option *Bâtiment* ou *Travaux publics*. La sélection des candidatures s'opère en effet très largement en faveur de ces étudiants, bien que ce caractère se soit quelque peu atténué de 2008 à 2010 tout en restant très fort, avec un pourcentage du public issu de DUT d'Illkirch, passant de 90 à 73 % des inscrits. Les étudiants issus de L2 sont quasiment absents de la formation.

Les taux de réussite sont cependant excellents. L'insertion professionnelle s'opère dans les métiers visés le plus souvent à un niveau de technicien. Les taux d'insertion varient d'une enquête et d'une année à l'autre. Pour les enquêtes dont les taux de répondants sont les plus significatifs (82-83 %), 100 % des diplômés de 2008 sont en emplois alors qu'ils ne sont que 64 % en 2010. Cela semble révélateur d'un impact non négligeable de la crise mais aussi d'une volonté croissante du public à poursuivre des études. L'implication des milieux professionnels dans la formation est réelle. Si le nombre de professionnels et leur proportion dans les enseignements sont élevés, la formation n'est dotée que d'un seul enseignant-chercheur qui n'assure que dix heures de cours.

La présence du parcours tri-national est par ailleurs originale et permet à une partie du public de bénéficier d'un diplôme international. La différenciation de la formation en deux autres parcours : *Infrastructure* et *Bâtiment*, qui paraissent assez disjoints du premier, semble marquer une volonté de faire évoluer la formation pour tenir compte des besoins professionnels. Cependant, des éléments manquent pour analyser la genèse et la portée de cette création de parcours : l'autoévaluation et les débats menés en conseil de perfectionnement ne se placent pas dans une telle perspective analytique.

- Points forts :

- L'existence d'un parcours tri-national.
- La volonté de prise en compte des besoins professionnels.
- Le très bon taux de réussite.

- Points faibles :

- Une formation très centrée sur une logique de poursuite d'études pour des étudiants issus du DUT « maison ».
- La très faible présence d'enseignants-chercheurs et la forte proportion d'enseignements professionnels assez dispersés.
- La quasi-absence d'étudiants provenant de L2.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer l'attractivité externe de la LP et de limiter son caractère de troisième année de composante, en développant l'ouverture extrarégionale (Lorraine, Champagne, voire Ile-de-France), en poursuivant l'ouverture avec les formations supérieures régionales et en cherchant à recruter des étudiants provenant de L2. On pourrait également s'appuyer sur le parcours tri-national pour chercher à ouvrir plus largement les autres à l'international et articuler plus étroitement les différents parcours. Il serait également nécessaire d'accroître très sensiblement la proportion des enseignants-chercheurs dans la formation pour en garantir le caractère universitaire. Il conviendrait aussi de conduire en conseil de perfectionnement une analyse des évolutions de la formation dans une perspective d'amélioration continue qui permette de répondre aux objectifs de différenciation du public, d'ajustement des flux entrants et de prise en compte des besoins du monde professionnel. Une réflexion commune et une coordination étroite du pilotage et de la gestion des flux avec les autres licences professionnelles du génie civil portées par la composante, semblent enfin devoir être menées.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	55	84	76
Taux de réussite	98	98	97
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	0	2
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	81	96	91
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	20	5	8
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	35	24	32
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	66	77	68
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	70	70	70
ENQUETES NATIONALES (ORESIFE)	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête	45	63	53
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	84	95	100
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	16	5	0
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	0	0
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (CFAU)	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	83	68	82
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100	86	64
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	9	24
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	5	12

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Construction et aménagement

Dénomination nationale : SP3-Génie civil et construction

Demande n°S3LP130004119

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Commentaire général :

Au vu de la note proposée, il est indispensable de souligner les éléments suivants confirmés par l'expertise :

- Une insertion professionnelle (au niveau II) remarquable à l'issue de la formation (90 %) ;
- Une adéquation entre les contenus de formation et les besoins des entreprises ;
- Un taux de réussite excellent sur des effectifs importants ;
- Une formation développée en alternance et un partenariat fort avec le milieu professionnel ;
- Une ouverture internationale à travers un parcours tri national.

Commentaires relatifs aux points négatifs de l'évaluation du dossier :

Une formation très centrée sur une logique de poursuite d'études pour les étudiants de DUT et une quasi absence de L2

Les prérequis technologiques font partie de la maquette pédagogique.
Globalement, le vivier de L2 scientifiques est faible et en constante diminution.
Faible vivier de BTS du secteur sur la région et fort taux d'absorption de ces diplômés par le tissu industriel local.

Une faible présence d'enseignants-chercheurs

Une pyramide des âges défavorable a entraîné de nombreux renouvellements dans l'équipe pédagogique de l'IUT. Des compétences technologiques et/ou scientifiques très spécifiques sont attendues en LP de Génie Civil. Or elles ne sont pas systématiquement maîtrisées par les jeunes enseignants-chercheurs.

Le taux d'enseignants-chercheurs sera en augmentation pour la prochaine évaluation ; c'est un axe de travail qui est déjà mis en œuvre pour la rentrée 2012/2013.

L'IUT Robert Schuman est la seule composante de l'UDS à proposer des formations diplômantes en génie civil.

Un renforcement de l'attractivité est recommandé

L'offre de formation dans ce domaine (génie civil) est rendue cohérente et complémentaire sur la région à travers la commission académique, la commission post-bac émanant de la région, les fédérations et la concertation interuniversitaire.

Il existe une réelle volonté de favoriser le recrutement local (région) et de ne pas se placer en concurrent de Licences professionnelles proposées dans les universités limitrophes.

Conseil de perfectionnement

Un axe de travail sera de renforcer le rôle du conseil de perfectionnement et développer la coordination entre les différents acteurs de la licence.

Coordination avec les autres LP portées par la composante

La gestion des flux est régulée par plusieurs paramètres :

- les besoins du secteur professionnel qui s'expriment par le nombre des contrats d'apprentissage délivrés à chaque rentrée universitaire.
- La capacité d'accueil de la composante (logistique matérielle et ressources d'encadrement disponible).
- La capacité de financement des contrats d'apprentissage par la région. La volonté de la Région Alsace a toujours été très forte pour développer les formations en apprentissage.

Cette LP a maintenant plus de 10 ans d'existence et les effectifs constatés sont de deux groupes de 24 apprentis en moyenne.